

 AGIR POUR
**UN NOUVEAU
DIALOGUE SOCIAL**

 AGIR POUR
**UN NOUVEAU
DIALOGUE SOCIAL**



**JE
VOTE!**

CSE COMITÉS
SOCIAUX
ET ÉCONOMIQUES

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AUX CSE

**DU 9 AU 14 OCTOBRE 2024
POUR LE 1^{er} TOUR**

**DU 23 AU 24 OCTOBRE 2024
EN CAS DE 2nd TOUR**

ETC TOUS POSTIERS


LA POSTE
GROUPE

- Conformément à la loi du 22 novembre 2022, La Poste doit mettre en place de nouvelles instances représentatives du personnel au plus tard le 31 octobre 2024.
- Le futur cadre du dialogue social entre l'entreprise et les postiers reposera sur des instances nouvelles : les comités Sociaux et Economiques (CSE).



- **Le Comité Social Economique central (CSE-C) et les Comités Sociaux Economiques d'établissement (CSE-E) sont les instances qui organisent le dialogue social entre l'entreprise et les postiers.**
- **Le CSE-E rassemble au sein d'une seule instance le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), le comité technique (CT) et le Conseil d'Organisation et de Gestion des Activités Sociales (COGAS).**



Les CSE-E sont impliqués dans divers sujets en lien avec le fonctionnement de l'entreprise :

- orientations stratégiques ;
- situation économique et financière, politique sociale et activités sociales et culturelles (ASC) ;
- conditions de travail et emploi ;
- organisation du travail ;
- formation professionnelle et techniques de production.



32 CSE d'établissement (CSE-E) et 1 CSE central (CSE-C) seront mis en place au sein de La Poste SA :

- **16 pour la branche Services-Courrier-Colis ;**
- **13 pour la branche Grand Public et Numérique dont 5 CSE pour l'Outre-Mer (1 CSE par DEX DROM) et 1 CSE pour la Corse ;**
- **2 pour La Banque Postale ;**
- **1 pour le siège et le transverse.**



LES ACTEURS DU NOUVEAU DIALOGUE SOCIAL



Le site de vote est ouvert 24h/24

au 1^{er} tour : du mercredi 9 octobre à
6h au lundi

14 octobre 2024 à 21h (heures de
Paris)

En cas de 2nd tour* éventuel : du

mercredi 23 octobre 2024 de 6h

au jeudi 24 octobre 2024 à 19h
(heures de Paris).



Au 1^{er} tour... Je vote 2 fois !

Je vote pour l'élection
des **titulaires du CSE-E...**

... Et je vote aussi pour
l'élection des **suppléants
du CSE-E.**

*Un 2nd tour est organisé lorsqu'il reste des sièges à pourvoir après le 1^{er} tour ou si le nombre de votants est inférieur à la moitié des électeurs inscrits.



UN VOTE TOUT ÉLECTRONIQUE, SIMPLE ET INTUITIF !

Je reçois un courrier avec **mon authentifiant de vote**

CSE ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL AUX COMITÉS SOCIAUX
ET ÉCONOMIQUES
DU 9 AU 14 OCTOBRE 2024

AGIR POUR
UN NOUVEAU
DIALOGUE SOCIAL

**Authentifiant à conserver en cas de
2nd tour**

M JFCINJF NSNIFN
SNZ302FFP FZSNF
VFCJFNFF DS NSVSNODF NSZ J
28 RUE DU BON HOUDART
75015 PARIS
TESTPAYS

Paris, le 18/09/2024


Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à élire vos représentants au Comité Social et Économique de l'établissement BSCC DEX ILE DE FRANCE au sein de La Poste SA.

Pour le 1^{er} tour :
du mercredi 09 octobre 2024 à 06h00 au lundi 14 octobre 2024 à 21h00 (heures de Paris)

Dans l'hypothèse d'un 2nd tour :
du mercredi 23 octobre 2024 à 06h00 au jeudi 24 octobre 2024 à 19h00 (heures de Paris)

Le lien vers le site de vote est le suivant : <https://electionscse2024.laposte.fr>
Vous pouvez aussi y accéder en flashant le QR Code ci-après :



Vous allez voter par voie électronique dans des conditions garantissant notamment le caractère personnel, libre et anonyme de vos votes, et ce conformément aux recommandations de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et aux dispositions du code du travail.

Lors de ces élections, vous aurez à effectuer **2 votes distincts**, le premier afin d'élire les **titulaires de votre collège** au sein de votre CSE-E et un second vote pour élire **leurs suppléants**.

Pour accéder au site de vote, saisissez votre authentifiant de vote ci-après ainsi que les informations personnelles qui vous seront demandées pour vous identifier.

Votre authentifiant de vote, à conserver pour le 1^{er} tour et pour un éventuel second tour, est le suivant : ABCDEABCDEI2

Pour toutes questions relatives aux modalités de vote électronique, veuillez consulter la **notice explicative**, ci-jointe ou contacter votre **correspondant élections**.

Vous pouvez également contacter l'**assistance téléphonique au 0800 00 10 12** (appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile, pour la France métropolitaine et les DOM/Corse) sur les plages horaires suivantes :

- **Pour le 1^{er} tour** : du mercredi 9 au vendredi 11 octobre 2024 de 6h00 à minuit, le samedi 12 et le dimanche 13 octobre 2024 de 9h00 à 18h00 et le lundi 14 octobre 2024 de 6h00 à 21h00 (heures de Paris).
- **En cas d'éventuel 2nd tour** : Le mercredi 23 octobre 2024 de 6h00 à minuit et le jeudi 24 octobre 2024 de 6h00 à 19h00 (heures de Paris).

La Direction des Ressources Humaines

A noter !
Je garde **le même authentifiant de vote** pour le 1^{er} tour et le cas échéant, le 2nd tour

Je me connecte au site de vote grâce à **mon authentifiant de vote** (reçu par courrier à mon domicile)



Je reçois aussi par courrier la **notice explicative** me rappelant les modalités de vote électronique

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AUX COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

DU 9 AU 14 OCTOBRE 2024
POUR LE 1^{ER} TOUR

ET DU 23 AU 24 OCTOBRE 2024
EN CAS DE 2ND TOUR



VOUS ÊTES APPELÉS À VOTER ÉLECTRONIQUEMENT POUR ÉLIRE LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DANS VOS COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES D'ÉTABLISSEMENT (CSE-E)

JE VOTE !

POURQUOI VOTER ?

Le CSE-E est informé notamment sur la stratégie et la situation économique de l'entreprise. Il peut rendre son avis sur la politique sociale et sur les conditions de travail. Il gère aussi les activités sociales et culturelles. Voter, c'est exprimer un choix qui permet de vous faire entendre et d'être représenté par l'intermédiaire de représentants élus.

QUI EST CONCERNÉ PAR LE VOTE ?

Tous les personnels de La Poste SA, fonctionnaires, salariés en CDI ou CDD ayant au moins trois mois d'ancienneté au premier jour du scrutin (c'est-à-dire au 9 octobre 2024), agents contractuels de droit public, et les salariés mis à disposition par une entreprise prestataire ou par un groupement d'employeurs qui auront manifesté leur souhait de voter au sein de La Poste, sont appelés à voter. Sont un peu plus de 170 000 électeurs !

QUEL EST MON COLLÈGE ÉLECTORAL ?

Collège 1 : ouvriers / employés
Classe I et II.1
Collège 2 : techniciens / agents de maîtrise
II.2 et II.3
Collège 3 : cadres
Classe III et IV

Le site de vote sera ouvert
24h/24 du mercredi
9 octobre 2024 à 6h au
lundi 14 octobre 2024 à 21h
(heures de Paris)

JE VOTE

avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone (personnel ou professionnel) :

SOIT DEPUIS MON LIEU DE TRAVAIL

pendant les heures de service, ou dans un espace de vote dédié équipé d'un ordinateur connecté à Internet et dans des conditions permettant la confidentialité.

SOIT DEPUIS MON DOMICILE

ou de tout autre lieu, équipé d'une connexion à Internet.

Un second tour pourra être organisé, s'il reste des sièges à pourvoir après le 1^{er} tour ou si le nombre de votants est inférieur à la moitié des électeurs inscrits. Dans ce cas, il aura lieu du mercredi 23 octobre à 6h au jeudi 24 octobre 2024 à 19h (heures de Paris).

COMMENT VOTER ?



1 CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE
[HTTPS://ELECTIONSCSE2024.LAPOSTE.FR](https://electionscse2024.laposte.fr)
(Adresse à saisir ou copier dans la barre d'adresse de votre navigateur.
Ne pas passer par un moteur de recherche.)



2 SAISISSEZ L'AUTHENTIFIANT INDIQUÉ
SUR LE COURRIER ACCOMPAGNANT
CETTE NOTICE
Il est composé de 12 caractères
alphanumériques. Cet authentifiant
est à utiliser pour le 1^{er} tour et à
conservé en cas de 2nd tour éventuel.

● Renseignez ensuite votre date de naissance et votre département de naissance composé de deux chiffres (99 pour les électeurs nés à l'étranger).

● Une fenêtre va s'ouvrir et vous devrez alors saisir un numéro de téléphone (téléphone professionnel ou personnel) afin de recevoir votre code d'activation par sms ou message vocal (si téléphone fixe).

● Ensuite, entrez votre code d'activation dans la fenêtre prévue à cet effet.

Le code d'activation est valable une seule fois. Il doit être généré à nouveau à chaque déconnexion du site de vote.

● Une fois connecté, vous verrez s'afficher deux scrutins : l'un pour l'élection des titulaires et le 2nd pour les suppléants.

Choisissez l'un des deux scrutins. Une fois votre premier vote validé, vous pouvez rester connecté pour participer au 2nd scrutin. Dans ce cas, vous repartirez de l'étape 3.



3 VOTEZ EN SÉLECTIONNANT LA LISTE
DE CANDIDATS DE VOTRE CHOIX PUIS
CLIQUEZ SUR LE BOUTON
« JE CHOISIS CETTE LISTE »
Vous avez la possibilité de rayer une ou plusieurs candidatures de la liste. Vous pouvez aussi choisir le « vote blanc ».



4 VALIDÉZ VOTRE VOTE EN INDIQUANT
VOTRE DÉPARTEMENT DE NAISSANCE
Une fois validé, votre vote est définitif. Un accusé de réception vous indique que votre vote a bien été enregistré. Vous pouvez l'envoyer sur votre adresse e-mail.



VOUS ALLEZ VOTER DEUX FOIS :
Pour les titulaires et pour les suppléants au CSE-E.
Une fois les deux votes effectués, un message vous informera que vous n'avez plus de scrutin auquel participer.

Les résultats des élections seront communiqués par voie d'affichage et dans l'ensemble des supports internes de communication.

POUR VOTER, JE DOIS ME MUNIR :

- DE MON AUTHENTIFIANT reçu par courrier à mon domicile.
- DE MON TÉLÉPHONE PORTABLE OU MON TÉLÉPHONE FIXE sur lequel je recevrai mon code d'activation.

Les professions de foi de chacune des listes de candidats sont consultables en ligne sur le site <https://electionscse2024.laposte.fr/pages/communication> avant et pendant le scrutin mais aussi sur le site de vote.



POUR VOUS AIDER

VOTRE CORRESPONDANT- ÉLECTIONS

Il est votre principal interlocuteur et vous guidera dans les opérations de vote. Ses coordonnées sont disponibles auprès de votre manager/référent RH et sur les affiches « élections ».

EN CAS DE PERTE OU NON-RÉCEPTION DE VOTRE AUTHENTIFIANT/ CODE D'ACTIVATION

Contactez votre correspondant-élections ou appelez l'assistance téléphonique. Pour connaître votre correspondant-élections, consultez l'affichage ou contactez votre manager ou votre référent RH.

Protection des données personnelles :
Veuillez vous reporter à la rubrique « Mentions légales » sur le site de vote électronique via le lien ci-dessous :
<https://electionscse2024.laposte.fr/pages/docs/mentions-legales>

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

Pour vous accompagner, vous pouvez contacter l'assistance téléphonique au 0800 00 10 12 aux horaires suivants :

Pour le 1^{er} tour :
du mercredi 9 au vendredi 11 octobre 2024 de 6h00 à minuit ainsi que le samedi 12 et le dimanche 13 octobre 2024 de 9h00 à 18h00 et le lundi 14 octobre 2024 de 6h00 à 21h00.

En cas d'éventuel 2nd tour :
le mercredi 23 octobre 2024 de 6h00 à minuit et le jeudi 24 octobre 2024 de 6h00 à 19h00.

(Heures de Paris - Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile, pour la France métropolitaine et les DROM/Corse)



Avant le scrutin

➔ Je peux consulter les listes de candidats et leur profession de foi avant le scrutin :

- Sur les panneaux d'affichage sur le site de travail
- Sur le site internet suivant :
<https://electionscse2024.laposte.fr/pages/communication>



Avant le scrutin, je peux regarder la vidéo de démonstration :
communication.votes.voxaly.com/LA_POSTE_CSE_2024/Didacticiel_Comment_Voter_Par_Internet_VI.6.mp4

➔ Pour toutes questions liées aux élections CSE avant ou pendant le scrutin : contactez votre/vos correspondant(s) élections :

NOM, PRENOM

COORDONNEES TELEPHONIQUES ET MAIL (A PERSONNALISER)



➤ **Pour voter : Je me connecte sur l'adresse du site de vote électronique :**

<https://electionscse2024.laposte.fr>

Je peux aussi flasher le QR code ci-contre



- Je saisis **l'authentifiant de vote** que j'ai reçu **par courrier** (à garder également en cas de 2nd tour) + **ma date de naissance + mon département de naissance** (99 pour les personnes nées à l'étranger)
- Je saisis ensuite mon numéro de **téléphone portable** (ou fixe) et je reçois mon **code d'activation**
- Je choisis un premier scrutin en cliquant **sur le bouton « participer »**
- J'accède à la page du choix des **listes de candidats**
- **Je fais mon choix de vote** (pour une liste complète ou possibilité de ratures d'un ou plusieurs candidats). Je peux aussi choisir de « voter blanc ».
- Je re saisis mon **département de naissance** puis je clique sur **« je vote »**. Mon vote **est alors définitif**.
- Je peux télécharger mon accusé d'émargement et la preuve de dépôt du bulletin dans l'urne.
- Si je n'ai pas effectué mes 2 votes, **je peux cliquer sur « participer » pour voter pour le 2nd scrutin**.
- **Lorsque j'ai effectué mes 2 votes**, le site de vote m'indique que je peux me déconnecter.



LES ÉTAPES DU VOTE ÉLECTRONIQUE

Par courrier à domicile, je réceptionne l'authentifiant de vote **valable pour le 1^{er} & 2nd tour**



Je me rends sur le site de vote électronique



Je renseigne **mon authentifiant, ma date de naissance et département de naissance** sur la page du site de vote et le code de sécurité qui est affiché (captcha)



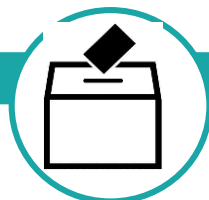
Je renseigne mon numéro de téléphone fixe ou portable



Je reçois un **code par SMS** ou par message vocal si j'utilise une ligne fixe



J'accède aux 2 scrutins (titulaires et suppléants) et je choisis un premier scrutin **en cliquant sur le bouton "participer"**



J'accède à la page avec le choix des listes de candidats. Je peux voter pour une liste complète ou raturer un/ plusieurs candidats. Je peux choisir de voter blanc



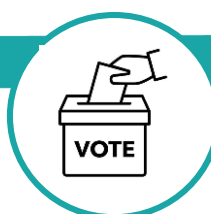
Pour valider mon vote définitivement, je renseigne mon département de naissance



Je peux recevoir un accusé d'émargement sur ma boîte mail professionnelle en cliquant sur le lien prévu à cet effet



A l'issue de mon premier vote, en restant connecté, je peux voter pour le 2nd scrutin en cliquant sur le bouton participer



Lorsque j'ai effectué mes 2 votes, le site de vote m'indique que je peux me déconnecter



Pendant le scrutin

- Le site de vote **est accessible 24h/24 à partir d'un équipement** (PC, téléphone portable, tablette...) professionnel ou personnel, **dotée d'une connexion à internet**.
- Je peux aussi voter, sur site, **dans l'« espace de vote » situé : A PERSONNALISER**
- **Une assistance téléphonique est à disposition au numéro suivant : 0800 00 10 12** (Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou un mobile en France métropolitaine et outre-mer) sur les plages horaires suivantes :

☐ Pendant le 1^{er} tour :

- **mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11 octobre 2024 : de 6h à minuit ;**
- **samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024 : de 9h à 18h ;**
- **lundi le 14 octobre 2024 : de 6h à 21h (heure de clôture du scrutin).**

☐ Pendant le 2nd tour :

- **mercredi 23 octobre de 6h à minuit ;**
- **jeudi 24 octobre de 6h à 19h (heure de clôture du scrutin).**





Comment consulter les résultats des élections ?

Les résultats définitifs des élections seront affichés sur les sites de l'entreprise et publiés sur les médias de communication de La Poste.



Merci de votre attention !

**Dès le mercredi 9 octobre 2024, rendez-vous sur
<https://electionscse2024.laposte.fr>**

